

## SÉANCE ORDINAIRE 21 JANVIER 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE DIX-NEUF SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, VICE-PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

#### Sont présents formant quorum:

Louis-Philippe Marineau, vice-président et représentant de Saint-Joseph-du-Lac Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet Sonia Paulus, mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

#### **Absent**

Yves Legault, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

## Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

### Résolution RA 001-01-2019

# 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2019

### Il est proposé par monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 janvier 2019 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

### PROCÈS-VERBAL

## Résolution RA 002-01-2019

# 2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19</u> NOVEMBRE 2018

## Il est proposé par monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2018 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

## ADMINISTRATION

# **Résolution RA 003-01-2019**

## 3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2019</u>

### Il est proposé par monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-01-2019 au montant de **91 248.64 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

## **Résolution RA 004-01-2019**

# 3.2 <u>APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019</u>

## Il est proposé par monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'approuver la liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2019 et d'en autoriser le paiement aux fonds d'administration comme suit :



3.3

Poste GL Fournisseurs Montant budgété

02-415-00-414	Frais d'administration	12 638 \$
02-921-00-85x	Règlements d'emprunt Intérêt	38 709 \$
03-210-00-00x	Capital	268 481 \$
TOTAL		319 828 S

### **Résolution RA 005-01-2019**

## AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ À L'EXERCICE FINANCIER 2019

CONSIDÉRANT QU' il ne doit y avoir aucun déficit ou excédent dans

l'opération de la Régie d'assainissement des eaux

de Deux-Montagnes;

**CONSIDÉRANT QUE** le surplus accumulé de la Régie d'assainissement

des eaux de Deux-Montagnes était de 19 313.73 \$

au 31 décembre 2017;

### En conséquence.

## Il est proposé par monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'affecter à l'exercice de fonctionnement 2019, un surplus de 19 313.73 \$ provenant du surplus accumulé.

### **Résolution RA 006-01-2019**

# 3.4 <u>AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO RA01-2019 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS</u>

Le représentant de Pointe-Calumet, monsieur Tony Victor, donne avis qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure, il sera présenté pour adoption le règlement numéro RA01-2019 relatif aux modalités de publication des avis publics.

Le représentant de Pointe-Calumet, monsieur Tony Victor, présente le projet de règlement numéro RA01-2019 relatif aux modalités de publication des avis publics.

### EXPLOITATION

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### **Résolution RA 007-01-2019**

## 6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2019

L'ordre du jour étant épuisé,

# Il est proposé par monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h05.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU	STÉPHANE GIGUÈRE
VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE